

**PARTICIPATION AU CAPITAL PAR SOUSCRIPTION PRIVEE**  
**T.C.V SA**  
**Par émission de 13.500 bons de souscription d'actions**  
**A exercer au prix unitaire de 85 euros**

**Préambule**

Cette opération est destinée aux personnes intéressées par la souscription des actions émises par la Société T.C.V. S.A. qui en feront directement la demande sur le site CARPUCE par l'intermédiaire d'une promesse d'engagement, société qui sera créée dès que le nombre minimum de 13.500 promesses de souscriptions aura été atteint.

Cette présentation a pour but d'exposer le plan de développement de l'activité de la société et ses perspectives financières.

Ces perspectives étant soumises, naturellement, aux aléas inhérents au développement d'un projet, cette souscription s'adresse à des investisseurs capables d'en apprécier les risques.

La société Sharing Ingénierie qui est à l'origine de cette initiative et du site donnant accès à cette forme de souscription fait part aux futurs souscripteurs des informations suivantes :

- que l'opération ne donne pas lieu à un document d'information soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers,
- qu'ils ne peuvent participer à cette opération que pour leur compte propre,
- que les actions de la présente émission ne sont inscrites sur aucun marché réglementé,
- qu'il n'est pas prévu de distribuer de dividendes au cours des 3 prochains exercices.

**1 - Renseignements concernant la société**

**T.S.V. S.A.**

S.A.S. au capital de 11.475.000 euros.

N° de Siret 51783640900014

Siège social : **49 Chemin de la Justice – 92290 CHATENAY MALABRY**

Mail : contact@carpuce.com

**Exercice social** : Année civile

**Actionnariat de la société au terme de la clôture de souscription**

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>
SARL SHARING INGENIERIE	95850	71%
Souscripteurs crowdfunding	13500	10%
Actionnaires institutionnels	25650	19%
<b>Total</b>	<b>135000</b>	<b>100%</b>

## **2- Renseignements relatifs à la souscription de 13.500 actions**

### **Modalités, prix de souscription**

Treize mille cinq cent actions de la société T.C.V. S.A vont être proposées aux investisseurs particuliers qui souhaitent participer au capital social de cette société.  
Le prix unitaire de l'action est de 85 €.

### **Etablissement domiciliaire**

Les souscriptions seront adressées :

- soit par chèque à l'ordre de « **T.C.V. S.A. – souscription au capital** » pour être versés à l'appui de la souscription sur le compte de T.C.V. S.A,
- soit par paiement par carte bancaire et paiement sécurisé via le site Carpuce pour être versés en appui de la souscription en EUROS sur le compte de la société T.C.V. SA.

### **Période de souscription**

La période de souscription est exerçable jusqu'au **31 Juin 2010 inclus**.

### **But de la souscription**

Financer les travaux de développement du logiciel breveté et préparer le développement commercial de la société ce qui sous-entend les actions suivantes :

- 1 lancement d'un appel d'offres en vue de procéder au développement du système d'information selon spécifications existantes
- 2 développement du système d'information et installation d'un centre d'appels dédié à la gestion du trafic
- 3 contractualisation de l'externalisation d'un centre d'appels dédié aux opérations courantes
- 4 formation et mise en œuvre d'une force de vente directe sur les premières zones sur lesquelles le réseau doit être déployé
- 5 élaboration d'une campagne de communication centrée localement sur chaque zone d'implantation du réseau.
- 6 ouverture du service 15 mois après la mise à disposition des fonds

Enfin, le niveau des fonds propres est un critère important notamment pour obtenir des aides publiques (ANVAR) ainsi que pour la venue en appui des financements d'établissement tel la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette présentation est faite à la vue d'une estimation prudente du Business Plan. La société est en mesure d'accélérer et d'amplifier son programme de Recherche & Développement et d'augmenter son effort commercial pour réduire le temps d'accès au marché et la réalisation du premier chiffre d'affaires.

Dans la mesure où une demande de souscriptions privés seraient plus importante que le nombre d'actions proposées, il sera alors proposé de réduire la part, en juste proportion, des investisseurs institutionnels.

### **Caractéristiques des actions émises**

Les actions porteront jouissance à leur date de création. Elles seront de forme nominative.

## **3- Descriptif des étapes du projet**

- 1 Mise à jour du document d'appels d'offres selon derniers besoins et dernières technologies
- 2 Choix d'un Maître d'œuvre par appel d'offres
- 3 Choix d'une équipe de R&D affectée aux développements du moteur d'entremises, cœur du système

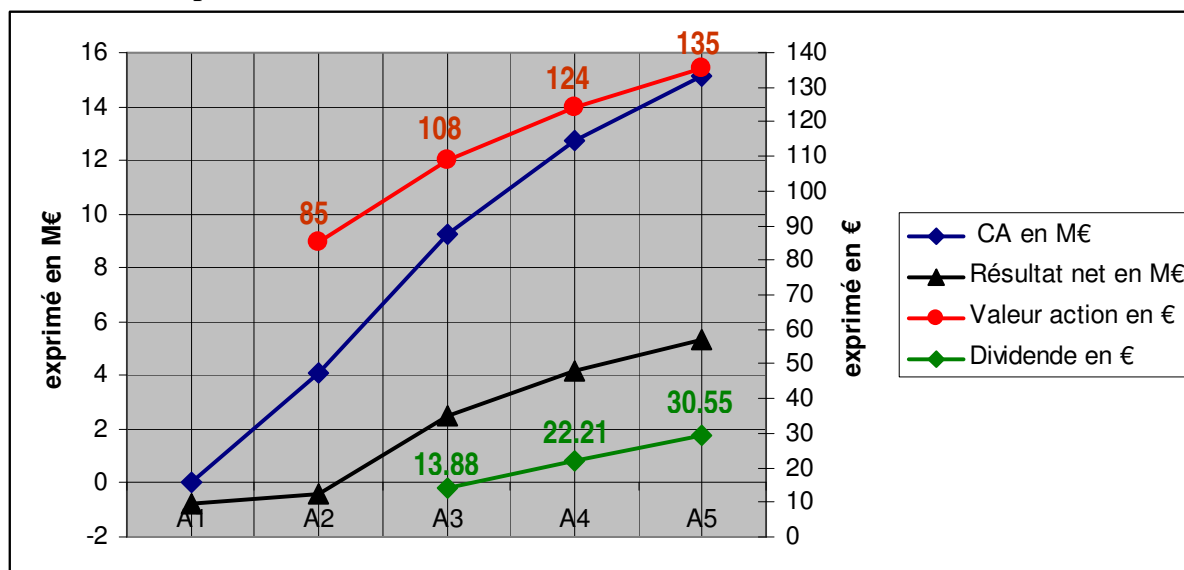
4 Recettes, tests de charge et tests en situation avec des i-voitureurs test

5 Parallèlement à ce processus, mise en place des équipes commerciales et de la logistique centre d'appels nécessaire à la supervision du trafic. .

### Appartenance des brevets

Brevet, études préalables et how-know sont apportés par SHARING INGENIERIE S.A.R.L en contrepartie d'actions de la société T.C.V. S.A. Il est précisé que l'apport en nature fait par la société SHARING INGENIERIE S.A.R.L. fera l'objet d'une approbation d'un commissaire aux apports.

### Chiffres clés et prévisionnels



### Perspectives de croissance

T.C.V S.A engagera sa stratégie de Développement et du Brevet très rapidement.

Dans la mesure où les fonds attendus seraient très rapidement collectés, T.C.V. S.A. pourra amplifier et accélérer son essor en renforçant son effort commercial pour réaliser plus rapidement son chiffre d'affaires.

#### 4 – Modalités pratiques de l'opération

Pour participer à cette souscription de capital, il faut, dans un premier temps faire une promesse de souscription sur le site CARPUCE et ensuite, dans un deuxième temps, il faudra valider cette promesse de souscription :

- soit en utilisant le **bulletin de demande de souscription** imprimable en PDF et en envoyant ce bulletin à l'adresse du siège social, accompagné d'une **copie de la pièce d'identité du souscripteur**, ainsi que **d'un chèque** à l'ordre de « *T.C.V. S.A.. souscription au capital* » d'un montant égal au produit du nombre des actions souscrites, par leur nominal de 85 euros,
- soit en procédant par carte bancaire via une plate-forme sécurisée qui émettra en retour un justificatif de versement.

#### 5 – Conditions de sortie

- Acquisition de la société par une société telles qu'envisagées ci-dessous
- Augmentation de capital avec entrée de nouveaux actionnaires / partenaires
- Introduction en bourse

## **6 – Acheteurs potentiels**

- Tous les opérateurs en transports industriels tels SNCF, RATP, Véolia etc
- Tous les concessionnaires en parking tels Vinci Park Effiage Spie Batignole etc
- Tous organismes financiers qui chercheront à accompagner Carpuce dans une mise en franchise avec industrialisation des processus en vue de la projection à l'export de la solution
- Tous les opérateurs en mobiliers urbains pouvant être intéressés à devenir partenaires de ce nouveau mode de transport

### ***Article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts :***

***Loi en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat du 21 août 2007 (loi n° 2007-1223) :***

***Le redevable peut imputer sur l'impôt de solidarité sur la fortune 75 % des versements effectués au titre de souscriptions au capital initial de sociétés en numéraire.***

***Par conséquent, les actions T.C.V. S.A.S souscrites à 85 € ont un prix de revient de 21,25 €. Il est précisé que cet avantage fiscal ne peut être supérieur à 50 000€.***

***Ces deux dispositifs ne sont pas cumulables pour un même versement. Dans les deux cas, les actions doivent être conservées pendant une durée de 5 années, sauf remboursement de la réduction fiscale obtenue.***